

► Encadré 1 – Conditions de travail durant la crise sanitaire : une dégradation plus importante pour les femmes

Selon l'enquête sur le vécu du travail et du chômage pendant la crise sanitaire (Tracov) menée par la Dares entre janvier et mars 2021 [Beatriz *et al.*, 2021] auprès de personnes qui travaillent hors activité partielle et fermeture administrative, 41 % d'entre elles vivent au premier trimestre 2021 une intensification du travail ou une dégradation générale de leurs conditions de travail par rapport à leur situation avant la crise sanitaire ► **figure A**. Les femmes sont plus nombreuses dans ce cas (45 % contre 38 % pour les hommes). Une partie de l'explication tient au fait qu'elles n'occupent pas les mêmes métiers ni les mêmes fonctions que les hommes. Les personnes en emploi dans des métiers à prédominance masculine subissent par ailleurs moins souvent d'intensification ou de dégradation de leurs conditions de travail que celles exerçant des métiers à prédominance féminine ou mixtes.

A. Évolution des conditions de travail selon le sexe durant la crise sanitaire

	Femmes	Hommes	Métiers			Ensemble
			à prédominance féminine ¹	mixtes ²	à prédominance masculine ³	
Intensification ou dégradation	45	38	46	47	32	41
Peu d'impact ou accalmie	55	62	54	53	68	59
Ensemble	100	100	100	100	100	100

1 Part de femmes supérieure à 65 %.

2 Part de femmes comprise entre 35 % et 65 %.

3 Part de femmes inférieure à 35 %.

Note : les personnes sont classées en deux groupes (« intensification ou dégradation des conditions de travail » et « peu d'impact ou accalmie ») à l'aide d'une typologie, réalisée à partir des réponses des enquêtés sur leur situation et l'évolution par rapport à l'avant-crise sanitaire d'un ensemble d'indicateurs décrivant leurs conditions de travail et risques psychosociaux.

Lecture : 38 % des hommes en emploi déclarent subir une intensification de leur travail ou une dégradation de leurs conditions de travail par rapport à l'avant-crise sanitaire.

Champ : France métropolitaine, personnes en emploi hors activité partielle totale ou fermeture administrative en janvier 2021.

Source : Dares, enquête Tracov.

Les familles professionnelles les plus féminisées sont celles où le travail s'est le plus souvent intensifié ou dégradé ► **figure B** : enseignement, métiers de la santé ou de l'action sociale [Amossé *et al.*, 2021], et des services ayant requis une continuité de l'activité, comme la banque et les assurances. Le sentiment d'insécurité professionnelle progresse également dans les métiers féminisés, mais dans une moindre mesure que parmi les métiers mixtes ou à prédominance masculine. La crise sanitaire a engendré une baisse de l'activité en 2020 dans des secteurs à prédominance masculine, comme l'industrie (matériaux souples, bois ; mécanique) ou les professions du bâtiment [Gouyon *et al.*, 2021]. Dans ces métiers, les actifs subissent moins souvent une intensification ou une dégradation de leurs conditions de travail.

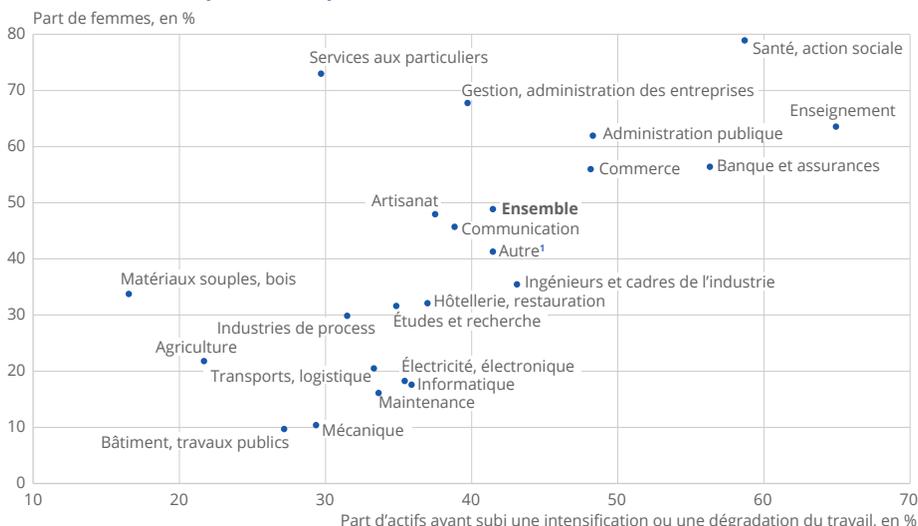
Parmi les dix métiers dont les conditions de travail ont été les plus affectées par la crise sanitaire, figurent des professions caractérisées par une forte hausse des exigences émotionnelles et un accroissement de l'intensité du travail ► **figure C** : les métiers du soin (infirmiers, sages-femmes ; médecins et assimilés ; professionnels de l'action sociale) et d'autres métiers de services publics (enseignants ; militaires, policiers, pompiers ; professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants). L'intensification du travail des métiers de la banque (cadres, techniciens, employés) s'explique quant à elle notamment par un manque d'adaptation des objectifs chiffrés au contexte de la crise sanitaire. Sept de ces dix métiers sont à prédominance féminine.

À l'inverse, parmi les dix métiers où les conditions de travail sont, au début de l'année 2021, les plus stables par rapport à l'avant-crise sanitaire, deux tiers des emplois sont occupés par des hommes et sept de ces dix métiers sont à prédominance masculine. Ce sont par exemple les ouvriers du bâtiment, ou encore les maraîchers ou les agriculteurs. Cependant, certains métiers très féminisés des services à la personne figurent aussi parmi ceux dont les conditions de travail ont été les moins affectées par la crise sanitaire, comme les employés de maison ou les assistants maternels.





B. Intensification du travail et dégradation des conditions de travail selon le taux de féminisation par famille professionnelle



¹ Y compris non renseigné. **Note** : les familles professionnelles sont regroupées en 22 domaines professionnels agrégés. **Lecture** : au sein de la famille professionnelle de l'enseignement, composée à 64 % de femmes, 65 % des personnes en emploi déclarent subir une dégradation de leurs conditions de travail ou une intensification de leur travail par rapport à l'avant-crise sanitaire.

Champ : France métropolitaine, personnes en emploi hors activité partielle totale ou fermeture administrative en janvier 2021.

Source : Dares, enquête Tracov.

C. Intensification ou dégradation des conditions de travail, par métier

en %

	Part d'actifs déclarant subir une intensification ou une dégradation de leur travail	Part de femmes
Les 10 métiers les plus concernés		
Infirmiers, sages-femmes	75	87
Enseignants	67	66
Médecins et assimilés	65	59
Professionnels de l'action sociale et de l'orientation	65	79
Cadres de la banque et des assurances	59	37
Professionnels du droit (hors juristes en entreprise)	59	76
Militaires, policiers, pompiers	56	13
Employés de la banque et des assurances	55	71
Techniciens de la banque et des assurances	53	66
Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants	52	69
Ensemble	64	65
Les 10 métiers les moins concernés		
Employés de maison	3	96
Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	16	11
Ouvriers du textile et du cuir	17	34
Assistants maternels	20	97
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	20	10
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	22	10
Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	24	23
Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment	26	3
Secrétaires	26	89
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	27	7
Ensemble	22	34

Lecture : 67 % des enseignants déclarent subir une intensification de leur travail ou une dégradation de leurs conditions de travail par rapport à l'avant-crise sanitaire ; la part des femmes parmi les enseignants est de 66 %.

Champ : France métropolitaine, personnes en emploi hors activité partielle totale ou fermeture administrative en janvier 2021.

Source : Dares, enquête Tracov.

Auteur :

Louis-Alexandre Erb (Dares)